

28. 63

INSTITUT DE FRANCE.

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 20 NOVEMBRE 1890

PRÉSIDÉE

PAR M. LÉON SAY

DIRECTEUR.



PARIS

TYPGRAPHIE DE FIRMIN-DIDOT ET C^{ie}

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE, RUE JACOB, 56

M DCCC XC

ARCHIVES
de
L'ACADÉMIE FRANÇAISE

ACADÉMIE FRANÇAISE

SÉANCE PUBLIQUE ANNUELLE

DU JEUDI 20 NOVEMBRE 1890

PROGRAMME DES PRIX DÉCERNÉS.

PRIX D'ÉLOQUENCE.

L'Académie avait proposé pour sujet du prix d'éloquence à décerner en 1890 :

LES CONTES DE PERRAULT.

Un prix, de la valeur de *deux mille cinq cents francs*, est décerné au manuscrit inscrit sous le n° 3, portant pour épigraphe :

Nous allons voir que toutes les opinions du peuple sont très saines.

(PASCAL.)

dont l'auteur est ARVÈDE BARINE.

Un prix, de la valeur de *quinze cents francs*, est décerné

au manuscrit inscrit sous le n° 46, portant pour épigraphe :

Nudi sunt et recti et venusti.

dont l'auteur est M. AUGUSTE SALLES, professeur agrégé au lycée de Caen.

Une mention honorable est accordée au manuscrit inscrit sous le n° 33, portant pour épigraphe :

Livre unique entre tous les livres, mêlé de la sagesse du vieillard et de la candeur de l'enfant; l'accompagnement naturel de sa lecture serait le bourdonnement d'un rouet, le branle assoupissant d'un berceau.

PRIX MONTYON

DESTINÉS AUX OUVRAGES LES PLUS UTILES AUX MOEURS.

L'Académie a décerné un prix de *deux mille francs* à l'ouvrage intitulé : *l'Éducation athénienne au V^e et au IV^e siècle avant Jésus-Christ*, par M. PAUL GIRARD.

Deux prix de *quinze cents francs* aux deux ouvrages suivants :

Antonin le Pieux et son temps (138-161), par M. G. LACOUR-GAYET.

Le Réalisme et le naturalisme dans la littérature et dans l'art, par M. A. DAVID-SAUVAGEOT.

Dix prix de *mille francs* à chacun des ouvrages suivants :

Paris, par M. AUGUSTE VITU ;

Lamartine, étude de morale et d'esthétique, par M. CHARLES DE POMAIROLS ;

Madame de La Vallière, par M. l'abbé L. PAUTHE ; .

La Confession d'un père, par M. VICTOR FOURNEL ;

Des Andes au Para, par M. MARCEL MONNIER ;

L'Épave mystérieuse, par M^{me} DE NANTEUIL ;

Marchand d'allumettes, par A. GENNEVRAYE (M^{me} la vicomtesse LEPIC) ;

Le petit Gosse, par M. WILLIAM BUSNACH ;

Péri en mer, par M. GUSTAVE TOUDOUZE ;

Dans ma nuit, par M^{me} BERTHA GALERON DE CALONNE.

Deux prix de *six cents francs*, aux deux ouvrages suivants :

Madame d'Épone, par BRADA ;

Mon oncle et mon curé, par JEAN DE LA BRÈTE.

Six prix de *cinq cents francs*, à chacun des ouvrages suivants :

Tu seras agriculteur, par M. HENRY MARCHAND ;

Antoine Brasseur, par M^{me} G. CRAUK ;

Demoiselle Micia, par M^{me} PORADOWSKA, née GACHET ;

Le Feu à Formose, par M. JEAN DARGÈNE ;

Madame de Sainte-Beuve et les Ursulines de Paris (1562-1630), par M^{lle} H. DE LEYMONT ;

Histoire d'un enfant de Paris (1870-1871), par M^{me} G. MESUREUR.

PRIX GOBERT.

L'Académie décerne le grand prix de la fondation GOBERT à M. DONIOL, pour son ouvrage intitulé : *Histoire de la participation de la France à l'établissement des États-Unis d'Amérique.*

Le second prix de la même fondation est décerné à M. le vicomte DE BROC, auteur d'un ouvrage intitulé : *la France sous l'ancien Régime.*

PRIX THÉROUANNE.

Le prix THÉROUANNE, de la valeur de *quatre mille francs*, est ainsi réparti :

1° Un prix de *trois mille francs*, à M. le vicomte DE MEAUX pour un ouvrage intitulé : *la Réforme et la politique française en Europe jusqu'à la paix de Westphalie.*

2° Un prix de *mille francs* à M. ANTONIN DELOUME, pour son ouvrage intitulé : *les Manieurs d'argent à Rome.*

PRIX HALPHEN

Le prix HALPHEN, de la valeur de *quinze cents francs*, est décerné à M. ADOLPHE GUILLOT, auteur d'un ouvrage intitulé : *les Prisons de Paris et les prisonniers.*

PRIX GUIZOT.

Le prix GUIZOT, de la valeur de *trois mille francs*, est ainsi réparti :

Mille francs à un ouvrage sur *Tourville et la marine de son temps (1642-1701)*, par M. J. DELARBRE ;

Mille francs à une *Étude sur Montaigne*, accompagnée de notes, glossaire et index, par MM. H. MOTHEAU et D. JOUAUST.

Cinq cents francs à un ouvrage intitulé : *la Mission de Talleyrand à Londres en 1792*, par M. GEORGES PALLAIN ;

Cinq cents francs à un ouvrage intitulé : *Lasource, député (1763-1793)*, par M. CAMILLE RABAUD.

PRIX BORDIN.

La somme de *trois mille francs*, montant du prix BORDIN, est ainsi répartie :

1° Un prix de *quinze cents francs* est décerné à M. ALFRED MARCHAND, auteur d'un ouvrage intitulé : *les Poètes lyriques de l'Autriche*.

2° *Cinq cents francs* à chacun des trois ouvrages suivants :

Vauvenargues, par M. MAURICE PALÉOLOGUE ;

Chapelain et nos deux premières Académies, par M. l'abbé FABRE ;

La Renaissance de la poésie anglaise (1798-1889) et les

Poètes modernes de l'Angleterre, par M. GABRIEL SARRAZIN.

Une mention très honorable est accordée à M. ÉMILE SIMOND, auteur d'une *Histoire du 28^e régiment de ligne*.

PRIX MARCELIN GUÉRIN.

Le prix MARCELIN GUÉRIN, de la valeur de *cinq mille francs*, est ainsi réparti :

1^o Un prix de *quinze cents francs* est décerné à M. L. DE LA SICOTIÈRE, auteur d'un ouvrage intitulé : *Louis de Frotté et les insurrections normandes (1793-1832)*.

2^o Trois prix de la valeur de *mille francs* chacun sont décernés aux trois ouvrages suivants :

La France actuelle, par M. RAMON FERNANDEZ ;

Histoire littéraire de la Suisse française, par M. PHILIPPE GODET ;

Le Mouvement littéraire au XIX^e siècle, par M. GEORGES PELLISSIER.

3^o *Cinq cents francs* sont attribués à l'*Histoire de Marie-Antoinette*, par M. DE LA ROCHETERIE.

PRIX LANGLOIS.

La somme de *quatorze cents francs*, disponible cette année sur la fondation LANGLOIS, est ainsi répartie :

Un prix de *mille francs* est décerné à M. J. LOTH, pour la traduction des *Mabinogion, chants gallois*;

Et *quatre cents francs* sont attribués à une traduction du *Théâtre anglais de Christophe Marlowe*, par M. FÉLIX RABBE.

PRIX JULES JANIN.

Sur la somme de *trois mille francs* montant de la fondation JULES JANIN, l'Académie décerne :

Deux prix de *douze cents francs* chacun :

A une traduction de la *Consolation philosophique de Boèce*, par M. OCTAVE COTTREAU;

A la traduction de la *Moselle d'Ausone*, par M. H. de LA VILLE DE MIRMONT;

Et *six cents francs* sont attribués à une traduction de *Salluste* par M. L. CONSTANS.

PRIX ARCHON-DESPÉROUSES.

Le prix ARCHON-DESPÉROUSES, de la valeur de *quatre mille francs*, est ainsi réparti :

1° Un prix de *quinze cents francs* est décerné à M. GABRIEL VICAIRE, auteur des *Émaux Bressans*, du *Miracle de Saint-Nicolas* et d'un poème intitulé : *Marie-Madeleine*.

2° Deux prix de *mille francs* à chacun des recueils suivants :

Femmes antiques, par JEAN BERTHEROY ;

Rêves et visions, par M^{lle} JEANNE LOISEAU.

3° Un prix de *cinq cents francs* au recueil de vers intitulé : *les Pipeaux*, par M^{lle} ROSEMONDE GÉRARD.

Une mention très honorable est décernée à M. ACHILLE PAYSANT, auteur d'un recueil de vers intitulé : *En famille*.

PRIX VITET.

Le prix VITET, de la valeur de *six mille cent francs*, est décerné à M. PAUL MESNARD.

PRIX LAMBERT.

Ce prix, de la valeur de *seize cents francs*, est ainsi réparti :

Mille francs à M^{me} DARDENNE DE LA GRANGERIE ;

Six cents francs à M^{lle} MARIE O'KENNEDY.

PRIX MAILLÉ-LATOUR-LANDRY.

Ce prix, de la valeur de *onze cent cinquante francs*, est attribué à M. FRÉDÉRIC BÉCHARD.
